



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

pouvoir d'achat des familles

Question au Gouvernement n° 1424

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES

M. le président. La parole est à M. Thibault Bazin, pour le groupe Les Républicains.

M. Thibault Bazin. Monsieur le Premier ministre, il serait bon de rassembler les Français. Je veux vous parler aujourd'hui des familles. Elles sont le socle de notre société, socle mis à mal ces dernières années. Comme les retraités, les familles voient leur pouvoir d'achat diminuer. Compte tenu du prix de l'immobilier, des familles sont contraintes de se loger loin des centres-villes et beaucoup ne peuvent plus bénéficier des métros, trams, RER et autres moyens de transport réservés aux métropoles.

Beaucoup de familles sont donc dépendantes de la voiture. Elles doivent même souvent en posséder deux pour leurs différents trajets. Elles sont donc doublement frappées par la hausse des taxes sur les carburants, et elles subissent aussi la hausse du fioul pour le chauffage.

Or ce phénomène succède à différentes mesures prises par le précédent gouvernement, mesures décidées ou soutenues par l'actuel Président de la République et son entourage. Je veux parler des baisses du plafond du quotient familial, de la modulation des allocations familiales, ou encore de la réforme du congé parental.

Le problème, c'est que votre gouvernement continue ce travail de sape en baissant, en 2018, la prestation d'accueil du jeune enfant, en sous-revalorisant, en 2019, les plafonds de ressources, et en sous-indexant les prestations familiales bien en deçà de l'inflation. Les familles sont les grandes oubliées et les grandes perdantes depuis le début du quinquennat. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

Monsieur le Premier ministre, où sont les promesses électorales du candidat Macron ? N'avait-il pas promis de rehausser le plafond du quotient familial ? N'avait-il pas dit : « C'est un élément de justice d'accompagner les familles. Et raboter à la fois les allocations et le quotient a été un problème » ?

À ces mesures grevant le pouvoir d'achat s'ajoutent des attaques contre les fondements de la famille. Il y a là un réel enjeu de société. Les familles représentent l'avenir de la France. Je viens donc vous demander, monsieur le Premier ministre, quelle place vous accordez à la famille. Que comptez-vous enfin proposer pour améliorer vraiment le pouvoir d'achat des familles de France ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics.

M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics. Monsieur le député,...

M. Laurent Furst. « J'ai entendu votre colère », etc. (*Sourires.*)

M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État. Dans une interview que vous avez donnée à la radio RCF, le 17 septembre dernier, sur le thème de la foi en politique, vous expliquiez qu'il fallait absolument éviter deux écueils dans la vie politique.

M. Aurélien Pradié. La trahison ?

M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État. Le premier était la superficialité (« La trahison ! » sur plusieurs bancs du groupe LR), et le second la réaction à chaud. Je crains que votre question ne démontre que nul n'est prophète en son pays.

M. Christian Jacob. Entre vous et Darmanin !

M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État. Depuis maintenant plusieurs mois, nous avons adopté des mesures en faveur de celles et ceux qui travaillent avec l'augmentation...

M. Fabien Di Filippo. De la CSG et de la taxe carbone !

M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État. ...de la prime d'activité. Nous avons adopté des mesures en faveur des ménages, de tous les ménages français avec la diminution de la taxe d'habitation. Je pourrais aussi vous rappeler que, avec Mme Agnès Buzyn, la ministre des solidarités et de la santé, nous avons revalorisé la prestation d'accueil des enfants en situation de handicap pour les familles qui y sont confrontées, de la même manière que nous accompagnons plus fortement les familles monoparentales.

Je peux également vous dire, et vous le savez, que nous augmentons régulièrement le niveau du minimum vieillesse, que nous augmentons l'allocation aux adultes handicapés de 50 euros au 1er novembre, et que nous faisons en sorte de protéger et de mieux accompagner les plus fragiles dans notre société, et que le travail puisse mieux payer.

Mais plutôt que de vous rappeler tout cela, puisque visiblement vous êtes imperméable à ces arguments, et comme tout à l'heure sur les questions territoriales, permettez-moi de vous renvoyer à vos contradictions. Lorsque vous parlez des familles, leur expliquez-vous que là où vous êtes majoritaires, au Sénat où les sénateurs LR sont majoritaires, vos amis ont, cette semaine, porté l'âge de la retraite à 63 ans. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Mme Émilie Bonnavard. Ici, on est à l'Assemblée nationale !

M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État. Leur dites-vous cela ! Leur dites-vous aussi que vos mêmes amis, les sénateurs LR ont augmenté la taxe sur les mutuelles et les complémentaires de 40 %, soit d'un milliard d'euros, alors qu'à l'Assemblée vous nous faites des leçons sur la fiscalité. (*Mêmes mouvements.*)

Mme Émilie Bonnavard. Que faites-vous pour les familles ?

M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État. Vos amis ont fait cela parce que c'est conforme à votre programme, parce que c'est conforme à votre projet politique qui est un projet d'austérité. Cela ne vous donne aucune raison de vous permettre de donner quelque leçon que ce soit. Les deux mesures que j'ai évoquées, la retraite à 63 ans...

M. le président. Monsieur le secrétaire d'État, je vous remercie.

Données clés

Auteur : [M. Thibault Bazin](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1424

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Action et comptes publics (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Action et comptes publics (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [22 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [22 novembre 2018](#)